



INTERNATIONALE DES SERVICES PUBLICS

La fédération syndicale internationale des travailleur.euses des services publics

FRANÇAIS



2021

Rapport Annuel

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
Lutter contre la Privatisation et	
Promouvoir des Services Publics de Qualité	6
Influencer les Politiques mondiales	7
Fiscalité	8
Commerce	10
Digitalisation	12
Migration et Réfugié.e.s	13
Crise climatique	14
Droits syndicaux - CIT, Missions et Campagnes de Solidarité	15
Services publics de distribution	17
Entreprises Multinationales	18
Administration Locale et Régionale/Municipalités	19
Remunicipalisation	20
Administration Nationale et Fonctionnaires internationaux	21
Lutter contre la corruption et	
protéger les lanceurs.euses d'alerte	22
Santé et Services Sociaux	23
Education, Culture et Médias	25
Communications et Campagnes	26
Promotion de l'Égalité et de l'Équité	27
Travailleurs et Travailleuses LGBT+	29
Jeunes Travailleurs et Travailleuses	30
Soutenir le Renforcement des Syndicats	31
Europe (FSESP)	32
Rapport financier	34

Plus qu'à tout autre moment de mémoire d'être humain, le rôle vital des travailleurs.es des services publics apparaît au premier plan dans l'imagination du public. En 2021, face aux défis émergents de la pandémie, l'ISP a travaillé sans relâche pour transformer le vécu de ces travailleurs.es, qui endurent des conditions inutilement brutales générées par des années d'austérité, en action politique: pour reconstruire nos services publics, pour abandonner les politiques d'austérité qui ont alimenté cette crise et pour accroître le pouvoir des syndicats afin de garantir aux travailleurs.es les conditions nécessaires pour qu'ils. elles soient en sécurité sur leur lieu de travail.

Notre fédération syndicale a joué un rôle crucial dans l'élaboration de la réponse mondiale à la pandémie, en défendant les droits des travailleurs.euses de première ligne et en soulignant le besoin urgent de nouveaux investissements dans les services publics à travers le monde. Alors que la pandémie s'aggravait dans le monde entier, notre fédération syndicale s'est mobilisée pour



INTRODUCTION

défendre les droits des travailleurs.es de première ligne et pour promouvoir des politiques qui s'attaquaient aux inégalités criantes que la pandémie a révélées et à l'impact dévastateur sur les communautés vulnérables. Nous sommes devenus l'un des principaux partenaires de la campagne mondiale en faveur d'une dérogation aux ADPIC, travaillant aux côtés de MSF, d'Amnesty International et des alliés de l'Alliance des vaccins du peuple pour rallier plus d'une centaine de gouvernements en faveur d'une dérogation aux vaccins sur les équipements et fournitures vitaux pour la réponse à la pandémie.

L'une de nos principales réalisations en 2021 a été le lancement de notre rapport sur l'état de la justice fiscale, qui a mis en évidence le coût brutal de l'évasion fiscale en termes réels : nous savons maintenant combien d'infirmières sont perdues pour chaque pays et quels sont les pays qui alimentent cette tendance. Ce rapport est déjà devenu un outil crucial dans nos efforts continus pour promouvoir la justice fiscale et un meilleur investissement dans le secteur public - surtout lorsqu'il est associé à la série de rapports publiés par CICTAR qui révèlent comment les chaînes de soins privatisées échappent à l'impôt et nuisent aux travailleurs.euses et aux résident.e.s. Nous avons également élaboré un programme de formation de trois ans sur les changements liés à la digitalisation afin d'aider nos membres à s'adapter à l'évolution des conditions de travail que la pandémie accélère.

En outre, nous nous sommes efforcés d'influencer les politiques mondiales en matière de migration et de mobilité des travailleurs.es de la santé, des réfugié.e.s et de changement climatique. Nos efforts de plaidoyer dans ces domaines visaient à garantir la protection des droits des travailleurs.es et à faire en sorte que les services publics restent accessibles à tous.tes pendant la pandémie, quels que soient leurs antécédents ou leur statut. Notre partenariat avec Action Aid a permis de révéler que l'austérité du FMI ampute 3 millions de travailleurs.es de première ligne des systèmes de santé les plus fragiles du monde.

Nous avons poursuivi nos activités de plaidoyer en ligne, d'analyse politique, de recherche et de communication innovante par le biais d'une série de projets menés avec de nouveaux partenaires financiers et visant à influencer les plans d'action nationaux et mondiaux de relance post Covid-19.

En outre, nous avons travaillé en solidarité avec nos membres et alliés LGBT+, en dirigeant le Conseil des Fédérations Syndicales Internationales dans la création d'une campagne inclusive pour les droits des personnes LGBT+ à l'échelle mondiale. Nous avons également continué à mobiliser les jeunes travailleurs.es sur leurs questions spécifiques, telles que la digitalisation, l'organisation, les nouvelles formes de travail et le changement climatique.

Ce ne sont là que quelques-uns des points forts de notre travail qui ont marqué cette année. En conclusion, je voudrais exprimer ma profonde gratitude à tous nos membres affiliés ; leur travail inlassable et leur dévouement face aux défis sans précédent posés par la pandémie de Covid-19 ont permis de maintenir en vie des millions de personnes - et trop d'entre eux.elles ont payé le sacrifice ultime pour leur travail. Notre tâche consiste désormais à travailler ensemble pour que les leçons soient tirées et que les travailleurs.euses des services publics obtiennent enfin l'amélioration de la sécurité et des conditions de travail qu'ils.elles méritent.

Solidaires pour toujours,

**Rosa PAVANELLI, Secrétaire générale
Internationale des Services Publics**

LUTTER CONTRE LA PRIVATISATION ET

Promouvoir des Services

Publics de Qualité

En 2021, la lutte contre la privatisation et la promotion de services publics de qualité (SPQ) ont fait l'objet d'une forte mobilisation. La situation de l'eau à Jakarta a été au centre des préoccupations, la commission nationale de lutte contre la corruption et l'agence nationale d'audit ayant toutes deux recommandé de ne pas renouveler les concessions privées en raison de problèmes de corruption potentiels. La politique de la Banque mondiale «Maximiser les financements pour le développement», qui encourage les subventions publiques aux investisseurs privés, a également été un sujet de préoccupation, car elle continue d'encourager la privatisation. Le rapport Doing Business, qui évalue les pays en fonction de leur ouverture aux entreprises privées, a été abandonné en raison d'allégations d'ingérence politique. Le FMI a continué d'insister sur l'austérité et la réduction des salaires dans le secteur public, tandis que le G20 n'a pas proposé de solutions significatives pour réduire la dette des pays en développement.

Pour promouvoir les services publics de qualité, l'ISP a collaboré avec des ONG pour

élaborer un manifeste et a organisé une table ronde des rapporteurs spéciaux de l'ONU sur le rôle des services publics dans la mise en œuvre des droits humains. Le bulletin d'information et le site web Privatization Watch ont été renouvelés et les affiliés ont été encouragés à les soutenir en fournissant des mises à jour et des informations. L'ISP a également continué à soutenir les campagnes des affiliés en les mettant en contact avec des alliés et en développant les composantes numériques des campagnes.

L'ISP a mené diverses activités pour mettre en œuvre sa stratégie de justice fiscale, notamment des réunions stratégiques virtuelles et des ateliers sur la justice fiscale dans différentes régions. En outre, CICTAR - créé par l'ISP en 2018 pour aider les syndicats à produire des preuves crédibles sur l'évasion fiscale des entreprises - a fourni des preuves à une enquête parlementaire australienne soulignant les problèmes liés à la location de main-d'œuvre dans le secteur public. CICTAR a également collaboré avec FNV pour mener une recherche sur Uber, Taken for a Ride, qui a été publiée dans plus de 20 pays en mai.

Le rapport sur l'état de la justice fiscale, qui évalue les coûts économiques et sociaux des abus fiscaux internationaux dans plus de 190 pays, a été lancé et sera publié chaque année. L'ISP a continué à suivre les négociations OCDE-G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices et a formulé ses demandes pour plus d'ambition. L'UE a accepté de mettre en place un système public de déclaration pays par pays, ce qui constitue une avancée partielle en matière de transparence fiscale. L'ISP a également collaboré avec ActionAid pour révéler l'impact néfaste des contraintes imposées par le FMI sur la masse salariale du secteur public, en publiant de nouvelles recherches montrant que l'austérité imposée par le FMI ampute de 3 millions de travailleurs.euses de première ligne les systèmes de santé les plus fragiles du monde. Dans l'ensemble, l'ISP a continué à mettre en œuvre sa stratégie de justice fiscale et à promouvoir le QPS par le biais de diverses initiatives et campagnes en 2021.

2

INFLUENCER LES

Politiques mondiales

En 2021, l'ISP s'est engagée dans le plaidoyer mondial, le réseautage et la création d'alliances afin d'influencer les politiques liées à la migration et à la mobilité des travailleurs.euses de la santé, aux réfugié.e.s et aux migrant.e.s, ainsi qu'au changement climatique. Nous avons également travaillé sur des campagnes de communication et des partenariats avec d'autres organisations pour promouvoir l'accès universel aux vaccins, soutenir les travailleurs.euses de première ligne et lutter contre la privatisation. L'ISP a mis en œuvre plusieurs projets de soutien aux affiliés et visait à stabiliser et à consolider le portefeuille de projets existant tout en explorant l'utilisation des technologies digitales pour atteindre des objectifs plus larges.

FISCALITÉ

Dans le passé, l'ISP a été un fervent défenseur de la déclaration publique pays par pays (CBCR) afin de garantir la transparence des pratiques fiscales des entreprises multinationales. L'ISP a veillé à ce que les normes volontaires telles que la Global Reporting Initiative (GRI) et ses normes de reporting pays par pays (CbCR) soient solides et efficaces. L'ISP a également fait pression sur l'OCDE pour qu'elle soutienne les mesures de responsabilité publique dans ses examens actuels de ses propres normes. Après des années de campagne, le 3 mars 2021, les ministres de l'UE ont voté en faveur de la finalisation des négociations sur une directive visant à établir un CBCR public dans l'UE. Cependant, la proposition contient actuellement plusieurs lacunes, et l'ISP a engagé un militant pour travailler avec nous et la FSESP afin d'aider les affiliés à faire pression sur leurs gouvernements pour que la norme soit aussi solide que possible. L'ISP a produit une note d'information à l'intention des affiliés expliquant pourquoi il s'agit d'une mesure importante pour les travailleurs.euses et les syndicats.

En 2018, l'ISP a créé le Centre for International Corporate Tax Accountability and Research (CICTAR) afin d'aider les syndicats à produire des preuves simples et crédibles sur l'évasion fiscale des entreprises et à les utiliser dans leurs campagnes syndicales. Le CICTAR se concentre actuellement sur la dénonciation des pratiques fiscales et de l'absence de responsabilité financière des entreprises de soins aux personnes âgées à but lucratif. Ces entreprises ont été accusées de fournir des soins de qualité médiocre et d'être responsables de nombreux décès évitables dans le cadre de la loi COVID-19. Elles ont également reçu d'importants financements publics sans avoir à rendre de comptes et ne paient souvent que peu d'impôts sur leurs bénéfices. En janvier 2020, CICTAR a publié un rapport exposant les pratiques fiscales de Revera, le deuxième plus grand opérateur de soins de longue durée au Canada, qui a fait l'objet d'une couverture médiatique au Canada et au Royaume-Uni. CICTAR et l'ISP publieront prochainement un mémoire sur les moyens les plus efficaces de taxer les grandes entreprises de digitalisation. En mars, CICTAR a travaillé avec

FNV, Pays-Bas, pour examiner les dispositions fiscales d'Uber aux Pays-Bas. Douze syndicats répartis sur trois continents soutiennent désormais CICTAR, ainsi que la FES, la fondation Joffe et le Alex Perry Trust. Fin 2020, le conseil d'administration a voté la création de CICTAR en tant qu'entité permanente et plusieurs affiliés ont augmenté leurs contributions.

L'ISP continue de présider le Comité directeur de l'ICRICT et soutient son action de plaidoyer sur les questions de fiscalité mondiale des entreprises au sein de l'OCDE et des Nations Unies. L'ISP a suivi et fait pression sur le processus BEPS 2.0 de l'OCDE, mais il semble peu probable qu'il aboutisse à un résultat satisfaisant en matière de digitalisation. Les récentes déclarations de Joe Biden et de Janet Yellen, selon lesquelles les États-Unis augmenteront leur taux d'imposition sur les sociétés à 28 % et soutiendront un taux d'imposition minimum mondial, sont encourageantes. L'impossibilité de parvenir à un accord sur la digitalisation conduira probablement de nombreux gouvernements à introduire des taxes sur les

services numériques. Cependant, nombre d'entre elles sont mal conçues, régressives et seront probablement répercutées sur les consommateurs. En octobre, l'ISP et le CICTAR ont produit un dossier à l'intention des affiliés sur les principes d'imposition des sociétés digitales.

Le 25 février, le FACTI a publié son rapport final qui indique clairement que les problèmes du système actuel sont systémiques et nécessitent des solutions systémiques inclusives et favorisant la coopération, et non la concurrence fiscale et le niveling par le bas. Le rapport critique de manière cinglante les réformes actuelles de l'OCDE et identifie les principales lacunes de l'architecture mondiale actuelle. Le rapport présente quatorze recommandations de changement, qui soutiennent presque toutes les positions politiques de longue date de l'ISP, notamment l'imposition unitaire, la déclaration publique pays par pays, le taux minimum mondial d'imposition des sociétés et l'échange automatique d'informations fiscales.

L'ISP suit les négociations OCDE-G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) depuis près de 10 ans. Au cours des trois dernières années, l'accent a été mis sur la conclusion des négociations visant à taxer les géants de la digitalisation et à introduire un taux minimum d'imposition des sociétés à l'échelle mondiale. L'ISP a présenté ses demandes en

2020 et a depuis travaillé avec ses affiliés pour réclamer plus d'ambition. Le 8 octobre, le forum de négociation de l'OCDE a annoncé qu'il était parvenu à un accord. Bien que les négociations aient finalement mis fin au soutien officiel à la concurrence fiscale et qu'elles permettront de collecter environ 150 milliards d'euros supplémentaires auprès des plus grandes entreprises mondiales, l'ISP a déclaré qu'elles ne parvenaient pas à mettre un terme à l'abus fiscal des entreprises.

L'ISP et ses partenaires ont lancé le premier rapport sur l'état de la justice fiscale en novembre 2020. Il s'agit du tout premier rapport sur les coûts économiques et sociaux de l'abus fiscal international, avec des estimations complètes pour plus de 190 pays. En 2020, le rapport estime que plus de 427 milliards de dollars américains sont perdus chaque année à cause des abus fiscaux internationaux. L'ISP estime que cela équivaut à 34 millions de salaires d'infirmières par an, soit le salaire d'une infirmière par seconde. Le rapport sera publié chaque année et portera sur un nouveau thème. L'édition 2021 a pour thème l'utilisation des recettes fiscales perdues pour financer l'accès aux vaccins. Les chiffres montrent que nous pourrions vacciner trois fois le monde avec les recettes annuelles perdues, ce qui équivaut à un taux de 1 000 personnes vaccinées chaque seconde.

CICTAR a fourni des preuves à une enquête parlementaire australienne soulignant les

problèmes liés à l'embauche de main-d'œuvre dans le secteur public. CICTAR et l'ISP ont précédemment publié un mémoire sur les moyens les plus efficaces de taxer les grandes entreprises numériques via une taxe sur les bénéfices numériques. En mai 2021, la recherche de CICTAR sur Uber, Taken for a Ride, en collaboration avec FNV, a été rapportée dans plus de 20 pays.

L'ISP a continué à développer son travail avec ActionAid pour révéler l'impact néfaste des contraintes sur la masse salariale du secteur public, promues par le FMI, avec de nouvelles recherches publiées en octobre montrant que l'austérité du FMI ampute 3 millions de travailleurs.es de première ligne dans les systèmes de santé les plus fragiles du monde. Ces travaux ont inclus la production de courtes vidéos dans trois régions, mettant en scène des travailleurs.es de première ligne qui décrivent les dommages causés par les réductions du financement de l'emploi dans le secteur public.

La pandémie de grippe aviaire a accru la pression sur les budgets publics, car les dépenses d'urgence ont augmenté et les recettes ont diminué en raison du ralentissement économique, ce qui a ravivé l'attention portée à la politique fiscale. Si les gouvernements ne sont pas en mesure d'augmenter leurs recettes fiscales, nous assisterons probablement à une augmentation de la dette souveraine et à l'introduction de mesures d'austérité draconiennes.

— COMMERCE

Dans le passé, l'ISP a participé activement à la promotion de pratiques commerciales équitables dans le monde entier. L'ISP s'est efforcée de s'opposer aux dispositions néfastes des accords commerciaux néolibéraux qui limitent la capacité des gouvernements à fournir des services publics. Pour ce faire, elle a fait du lobbying à l'OMC et dans les accords commerciaux régionaux, et s'est opposée aux mécanismes de règlement des différends entre investisseurs et États (ISDS).

L'ISP a également participé à des campagnes visant à mettre fin à l'accord commercial UE-Mercosur et à s'opposer aux règles du commerce électronique qui marchandisent les données et empêchent les gouvernements d'utiliser les données pour fournir des services publics et de réglementer leur utilisation privée dans l'intérêt public. Le Traité sur la Charte de l'énergie (TCE) est un autre domaine de préoccupation pour lequel l'ISP s'est opposée à son expansion, en particulier en Afrique. Le TCE accorde aux entreprises du secteur de l'énergie le pouvoir de poursuivre les États devant les tribunaux d'arbitrage internationaux pour des milliards de dollars, par le biais de l'une des pires clauses ISDS qui subsistent pour les investisseurs.

La pandémie a mis en évidence l'importance des pratiques commerciales mondiales et la nécessité de veiller à ce qu'elles soient justes et équitables. Le COVID a suscité un regain d'intérêt pour les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), qui confèrent aux multinationales pharmaceutiques et aux sociétés médicales privées des droits de brevet monopolistiques. Ces monopoles permettent aux entreprises de restreindre l'offre de biens et de services vitaux, de faire grimper les prix et d'augmenter leurs profits. L'ISP fait campagne en faveur d'une dérogation aux ADPIC, qui suspendrait les droits de monopole dans les situations d'urgence sanitaire mondiale. En octobre 2020, l'Afrique du Sud et l'Inde ont soumis à l'OMC une proposition de dérogation temporaire, soutenue par plus de 100 pays. L'ISP a participé activement à la campagne en faveur de cette dérogation, aux côtés de MSF, d'Amnesty International et des alliés de l'Alliance populaire pour les vaccins. L'ISP a produit des ressources pour ses affiliés, notamment des notes d'information, des points de discussion, des analyses de mythes, des réponses et des lettres types, et a cartographié les positions politiques des

gouvernements nationaux afin d'aider les affiliés à faire du lobbying.

L'ISP a travaillé avec ses affiliés dans différentes régions pour sensibiliser aux aspects néfastes des accords commerciaux et faire pression sur les gouvernements pour qu'ils ne les signent pas. En mai, l'ISP a organisé un forum au Nigeria pour discuter des mesures à prendre pour s'opposer aux clauses de règlement des différends entre investisseurs et États (ISDS) dans les accords commerciaux. L'ISP a œuvré pour s'opposer au Traité sur la Charte de l'énergie, qui comporte des règles ISDS strictes et des mécanismes qui risquent de nous enfermer dans des politiques qui rendront plus difficile la réalisation de la justice climatique. L'ISP a planifié des actions avec ses affiliés au Maroc, où le gouvernement est en pourparlers d'adhésion. Cependant, en raison du COVID, ces actions ont été annulées. L'ISP a également participé à des campagnes visant à stopper ou à faire pression sur les pays pour qu'ils ne signent pas le CPTPP, un méga-accord commercial initié à l'origine par les États-Unis.

La campagne sur la dérogation aux ADPIC a été l'un des principaux axes de travail de l'ISP depuis le mois d'octobre. Cette campagne a permis d'augmenter le nombre de gouvernements qui parrainent et soutiennent la dérogation, d'infléchir le discours de certains gouvernements vers l'opposition et de faire pression sur les gouvernements pour qu'ils fassent plus d'efforts afin de garantir l'accès de tous les pays au vaccin. La dérogation a été publiquement soutenue par le

directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), des experts des Nations unies en matière de droits humains, UNITAID, ONUSIDA, 175 lauréats du prix Nobel et d'anciens chefs d'État, dont Gordon Brown, François Hollande et Juan Manuel Santos. Dans toute l'UE, 400 membres du Parlement européen et des parlements nationaux ont signé un appel commun exprimant leur soutien sans équivoque à la dérogation.

Malgré plusieurs réunions du Conseil des ADPIC, il n'a pas été possible de parvenir à un accord, car une poignée de pays des Fédérations Syndicales Internationales, notamment l'Union européenne, le Royaume-Uni, le Japon, le Canada, les États-Unis et l'Australie, qui disposent d'importants lobbies pharmaceutiques nationaux, s'y opposent. L'ISP et ses affiliés se sont activement engagés dans une campagne nationale conjointe de la société civile et des syndicats visant à modifier la loi nationale afin de limiter l'utilisation des brevets au profit de la santé publique, ce qui a permis d'ancrer le soutien à la campagne de dérogation à l'accord sur les ADPIC dans les débats politiques nationaux. Les négociations sont retombées dans l'impasse, et une concession sur la dérogation aux ADPIC se fera probablement au prix de concessions des pays en développement dans d'autres domaines, tels que l'absence de réglementation de l'économie numérique ou la déréglementation de la fourniture de services.

L'ISP a participé à la quinzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED 15)

qui s'est tenue à la Barbade. Le travail de l'ISP a été coordonné par la sous-région, la Secrétaire sous-régionale pour les Caraïbes représentant l'ISP au sein du Groupe de facilitation de la société civile internationale (ICSFG). L'ISP a travaillé en étroite collaboration avec Our World Is Not For Sale (OWINFS) pour coordonner l'action de la société civile. L'ISP a axé son travail sur la proposition de dérogation aux ADPIC, les questions commerciales et le rôle de la CNUCED, la crise climatique et le financement du climat, le financement du développement (FdD), y compris la dette, la réforme mondiale de la fiscalité des entreprises, la valorisation des soins et la réorganisation sociale des soins à la justice des genres, la digitalisation et la gouvernance des données. L'ISP a participé au Forum de la société civile, où des représentant.e.s de l'ISP sont intervenu.e.s dans les trois panels, et au Forum sur le commerce et le développement, où Helene Davis-Whyte (JALGO) a participé au panel du Forum sur le genre et le développement intitulé «Underwriting economic exploitation : unpaid labour, care work, and social reproduction» (Souscrire à l'exploitation économique : le travail non rémunéré, les soins à la personne et la reproduction sociale). L'ISP a écrit à tous les négociateurs pour leur signaler que le texte ne critiquait pas la manière dont le système commercial multilatéral actuel inhibe, au lieu de faciliter, la capacité des pays à réglementer dans l'intérêt public, à créer des emplois, à garantir la sécurité alimentaire et à protéger la durabilité de l'environnement.

DIGITALISATION

Il n'y a pas si longtemps, l'ISP a commencé à discuter de l'impact de la digitalisation sur les services publics et les travailleurs.es des services publics, et de la nécessité pour les syndicats de s'adapter à ces changements. L'ISP a produit un rapport intitulé *Digitalisation des services publics, du travail et des travailleurs.es : Guide pour les syndicats*, pour aider les affiliés à comprendre la manière dont la digitalisation affecte les services publics et les syndicats de la fonction publique. Le rapport décrit les formes que prend la digitalisation dans les différents secteurs des services publics, la manière dont elle affecte la prestation, la qualité et l'accès aux services, l'emploi, les conditions de travail et les droits du travail.

Les recherches de l'ISP indiquent que la plupart des affiliés n'ont pas négocié de garanties numériques dans leurs conventions collectives. L'ISP élabore actuellement un recueil des meilleures pratiques issues des conventions collectives du secteur public afin d'aider les affiliés dans leurs négociations collectives. Ce recueil contiendra des clauses de meilleures pratiques et ses conclusions seront intégrées dans un dossier de formation destiné aux affiliés.

L'ISP travaille également avec des partenaires pour promouvoir le contrôle communautaire des données et des algorithmes qui affectent les services publics et la vie des travailleurs.es du secteur public. L'ISP a

commandé un document intitulé *Les travailleurs.es du secteur public dans une société fondée sur les données*, afin de mieux comprendre ces tendances et le rôle de l'État et des travailleurs.es du secteur public.

En outre, l'ISP a élaboré un programme de formation de trois ans pour renforcer la capacité des affiliés à comprendre et à agir sur les changements liés à la digitalisation dans la prestation des services publics et sur le lieu de travail. Le programme fournit des outils concrets et des recommandations exploitables pour défendre les droits des travailleurs.es et les services publics, notamment par le biais de la négociation collective. Il forme trois groupes distincts dans chaque région : des pôles régionaux autonomes d'ambassadeurs de la digitalisation, des dirigeant.e.s syndicaux.ales et des délégué.e.s syndicaux.ales et du personnel des secrétariats syndicaux.

Chaque région de l'ISP a cartographié le paysage numérique pertinent pour les affiliés, y compris la capacité des affiliés, l'état de la technologie numérique et l'étendue de la digitalisation des services publics. Ces informations sont utilisées pour adapter la formation et les ressources à chaque région.

L'ISP a produit une série de recherches qui décrivent les risques et les opportunités pour les syndicats et les travailleurs.es des services publics. En mai, l'ISP

a lancé le rapport «*Digitalisation : A Union Action Guide For Public Services, Work and Workers*», qui synthétise les travaux antérieurs et décrit les ressources et les mesures que les syndicats peuvent prendre pour aider leurs membres à relever les défis de la digitalisation. L'ISP finalise également une base de données en ligne et un recueil de clauses de négociation collective sur le numérique que les affiliés pourront utiliser dans le cadre de leurs négociations collectives.

L'ISP a lancé le projet **Notre avenir numérique**, qui renforce la capacité du personnel et des militant.e.s des affiliés à comprendre et à agir sur les changements liés à la digitalisation dans la prestation des services publics et sur le lieu de travail. Le projet est un programme de formation de trois ans dispensé dans chaque région en 2021-2023 pour renforcer les capacités des affiliés. Le projet forme trois groupes distincts dans chaque région : des pôles régionaux autonomes d'ambassadeurs.drices de la digitalisation, des dirigeant.e.s syndicaux.ales et des délégué.e.s syndicaux.ales et du personnel des secrétariats syndicaux.

L'ISP intègre la digitalisation dans d'autres domaines de travail, notamment en examinant la digitalisation dans le secteur de la santé, la digitalisation et les jeunes travailleurs.es, ainsi que la digitalisation et l'avenir du travail dans les services publics.

MIGRATION ET RÉFUGIÉ·E·S

Au cours de l'année écoulée, la pandémie de COVID-19 a provoqué des difficultés socio-économiques, exacerbant le fossé entre les riches et les pauvres au sein des pays et entre les pays. La lutte pour l'équité vaccinale est devenue une préoccupation majeure, de nombreux groupes vulnérables tels que les migrant.e.s, les réfugié.e.s et les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays étant exclus du déploiement des vaccins et des programmes de vaccination nationaux. Malgré la pandémie, l'ISP a poursuivi son travail virtuellement, en s'engageant dans des activités de plaidoyer, d'analyse politique et de recherche au niveau mondial, et en renforçant les activités nationales par le biais de projets.

L'ISP s'est activement engagée dans les processus d'examen régional en ligne du Pacte mondial des Nations unies sur les migrations, en mettant l'accent sur des questions clés telles que le travail décent, le recrutement équitable et éthique, et les droits du travail pour les travailleurs. es.migrant.e.s. Nous avons souligné l'importance de l'accès des migrant.e.s à la protection sociale et à des services publics de qualité, y compris l'accès aux vaccins. L'ISP a également coopéré avec le Réseau des Nations Unies sur les migrations par le biais de ses groupes de travail sur le travail décent et les

accords bilatéraux de migration de main-d'œuvre, ainsi que sur l'accès des migrant.e.s aux services de base. Au début de l'année, l'ISP s'est engagée dans le Forum mondial en ligne sur la migration et le développement, où elle a mené le plaidoyer sur les partenariats de compétences.

L'ISP a commémoré la Journée internationale des migrant.e.s en mettant en lumière la situation critique des travailleurs.es migrant.e.s de la santé et des soins, dont la majorité sont des femmes. Nous avons lancé une nouvelle note d'information sur la migration des travailleurs.es de la santé, produit une déclaration et une vidéo pour accompagner cette note, et travaillé avec la FSESP sur une déclaration commune soulignant l'approche de la migration basée sur les droits, ancrée dans la solidarité, les droits humains et la prise en compte des causes profondes. L'ISP a également mis en œuvre des projets phares sur les réfugié.e.s dans la région MENA et sur les personnes déplacées au Nigeria.

L'ISP s'est engagée dans des activités de plaidoyer, de mise en réseau et de constitution d'alliances au niveau mondial sur le Pacte mondial des Nations unies sur les migrations, en continuant à promouvoir l'accès universel et non discriminatoire aux vaccins pour les réfugié.e.s

et les migrant.e.s. Nous avons également collaboré avec un nouveau partenaire, l'Open University au Royaume-Uni, sur des travaux liés à la gouvernance des migrations sanitaires, en lançant une enquête sur l'impact du COVID-19 sur les travailleurs. es sanitaires migrant.e.s et en organisant une formation interactive par webinaire pour les affiliés du secteur de la santé.

Les syndicats de l'ISP ont renforcé les capacités de leurs affiliés sur la question des déplacements internes, les conflits et les catastrophes climatiques étant la principale cause de déplacement forcé à l'échelle mondiale. L'ISP a continué à développer son travail sur la migration et la mobilité des travailleurs.es de la santé, tant au niveau des politiques mondiales que du renforcement des capacités des affiliés au niveau national. Elle a également amplifié son travail sur la migration climatique, en commençant par un webinaire et une présentation du document de l'ISP sur la migration climatique dans le cadre de la politique et des projets de l'ISP en matière de climat. Enfin, l'ISP s'est engagée avec le Réseau des Nations Unies sur les migrations dans le suivi de la mise en œuvre du Pacte mondial sur les migrations, y compris dans le cadre du premier examen mondial, le Forum international d'examen des migrations.

CRISE CLIMATIQUE

L'ISP a développé des outils de sensibilisation parmi ses affiliés, a contribué au lobbying mondial et régional en faveur des politiques dont les populations et la planète ont un besoin urgent, et a examiné divers mécanismes de financement du climat pour s'assurer qu'il n'y avait pas de privatisation cachée ou d'autres politiques préjudiciables. L'Agence internationale de l'énergie a publié son rapport «Global Energy Review 2021», qui montre la croissance imminente du charbon, du pétrole et du gaz naturel, ce qui entraînera inévitablement une augmentation des gaz à effet de serre et une aggravation de la crise climatique. Le sommet annuel des Nations Unies sur le climat - COP26, qui s'est tenu en novembre 2021 à Glasgow, en Écosse - a été organisé sous la forme d'une réunion hybride, ce qui a limité la participation de la société civile. Les syndicats de l'ISP, avec l'aide des organisations de soutien à la solidarité UtoU (Suède) et SASK (Finlande), se sont efforcés d'influencer le contenu des engagements déterminés au niveau national (NDC) soumis par les 197 parties à la CCNUCC, l'organe des Nations Unies chargé des questions climatiques. Certains gouvernements étaient disposés à inclure les syndicats dans la formulation des engagements nationaux, tandis que d'autres travaillaient par l'intermédiaire de leurs confédérations nationales ou par secteur, y compris avec les ministères nationaux. Les syndicats ont besoin d'une meilleure analyse et d'une éducation et d'une mobilisation accrues de leurs membres. Ils doivent également créer des

coalitions dans leur pays avec d'autres groupes travaillant sur le climat, de manière à ce que les questions relatives au travail soient intégrées dans des demandes climatiques plus larges.

Un certain nombre d'organisations de la société civile ont créé l'accord de Glasgow du peuple, dans lequel elles ont évalué l'échec de plus de 25 ans à résoudre la crise climatique et, étant donné le peu de temps dont on dispose pour éviter une calamité mondiale, elles ont exigé des mesures radicales. La pandémie, qui a frappé la planète pendant plus d'un an, paralysé des pays et tué des millions de personnes, a mis en évidence les dangers du non-respect des limites naturelles dans l'expansion constante de l'humanité. Cependant, elle a également montré que les gouvernements étaient capables de prendre des mesures rapides et de grande envergure, en consacrant d'énormes budgets, en fixant des objectifs de production pour l'industrie, en développant des fonds de protection sociale pour les travailleurs.es et les employeurs, et en s'attaquant à de graves problèmes sociaux.

Au fur et à mesure que les pays sortent de la crise pandémique et redémarrent leur économie, les gouvernements doivent fixer des normes d'émission plus strictes. Le grand défi des négociations de la COP26 était l'Article 6, la dernière section de l'Accord de Paris à être résolue. L'ISP a examiné les différents mécanismes de financement du climat pour s'assurer qu'il n'y avait pas de privatisation cachée ou

d'autres politiques préjudiciables. Le financement du climat reste un problème sérieux, dans la mesure où les fonds promis ne se sont pas matérialisés, où les programmes de financement du climat imposent davantage de privatisation et de financiarisation, et où le financement du climat ne reconnaît pas les questions de «pertes et dommages», selon lesquelles les pays riches paient pour la richesse historique générée par l'émission de gaz à effet de serre. D'autres questions financières non résolues concernaient le montant et le type de financement (prêts ou subventions) disponibles pour l'atténuation (réduction des émissions) ou l'adaptation. De nombreux pays du Sud émettent peu de gaz à effet de serre, mais ont besoin de beaucoup d'investissements pour s'adapter à des phénomènes climatiques plus fréquents et plus intenses. Les mécanismes d'assurance commerciale ne suffisent pas.

L'accord de Paris s'appuie sur les engagements volontaires non contraignants déterminés au niveau national (NDC) soumis par les 197 parties à la CCNUCC, l'organe des Nations unies chargé des questions climatiques.

Les NDC actuels entraîneraient une hausse des températures mondiales d'environ 3 °C. Certains pays ont pris des engagements ambitieux, mais avec peu de détails sur les moyens à mettre en œuvre. Les actions à court terme font défaut. Les entreprises n'ont pas été incluses dans ce processus, alors qu'elles devraient l'être.

Droits syndicaux

CIT, MISSIONS ET CAMPAGNES DE SOLIDARITÉ

L'impact négatif de la crise du COVID-19 sur les droits des travailleurs.es et les droits syndicaux a continué d'être observé. De nombreux pays ont mis en œuvre des mesures sans consultation appropriée ou sans consultation du tout, ce qui a conduit à un schéma clair de restrictions violant les libertés civiles et les droits syndicaux.

L'ISP a participé à la 341e session virtuelle du Conseil d'administration de l'OIT en mars, au cours de laquelle plusieurs questions ont été discutées. Le Conseil d'administration a décidé du format de la prochaine CIT, du calendrier des actions à entreprendre concernant l'élection du Directeur général et du calendrier des réunions sectorielles pour le reste de la période biennale 2020-2021 et pour la période biennale 2022-2023. L'ISP a également participé à la réunion technique sur l'avenir du travail dans le secteur de l'éducation dans le contexte de

l'apprentissage tout au long de la vie pour tous, des compétences et de l'Agenda pour le travail décent.

En janvier, l'ISP et d'autres FSI ont organisé un petit rassemblement pour soutenir le syndicat indépendant biélorusse, car de nombreux syndicalistes et militant.e.s ont été réprimé.e.s et détenu.e.s pour avoir participé à des manifestations pacifiques contre le gouvernement depuis l'élection présidentielle de l'année dernière.

Grâce à une campagne internationale initiée par l'ISP, des syndicats du monde entier ont appelé le gouvernement algérien à libérer Dalila Touat et Namia Abdelkader et à mettre fin à la persécution des femmes syndicalistes et militantes. Les deux militantes ont été libérées et placées sous contrôle judiciaire - le procès de Dalila Touat a été reporté, tandis que Namia Abdelkader a été acquittée lors de

son nouveau procès.

L'ISP et ses affiliés ont déposé une plainte auprès de l'OIT au nom du peuple Shuar Arutam pour non-respect de la Convention C169 dans le cadre de la mise en œuvre des projets miniers San Carlos-Pantanza et Warintza. L'ISP a envoyé une lettre au nouveau gouvernement lui demandant de répondre aux observations faites par la CEACR de l'OIT et à d'autres questions de longue date concernant les violations du droit du travail dans le secteur public. Le CFA de l'OIT a émis des recommandations sur les cas n° 3347 et n° 3367, concernant la discrimination antisyndicale à l'encontre des membres de l'ANERCIC et de l'ASPAE.

George Poe Williams, Secrétaire général de NAHWAL, a été contraint de prolonger son séjour en Allemagne, tandis que d'autres dirigeants libériens sont restés dans la clandestinité. La situation restant tendue, George

s'est installé au Ghana avec le soutien de l'ISP et de ses affiliés, dans l'attente de conditions plus favorables avant de retourner au Libéria.

L'ISP a participé à la première partie de la 109e CIT en juin, qui s'est déroulée en ligne, avec des restrictions pour des raisons de connectivité, d'horaires et en raison de la conception de l'ordre du jour. Les travailleurs.euses ont subi une fois de plus l'assaut des employeurs, qui forcent l'affaiblissement des organes de contrôle de l'OIT et s'opposent à chacun des débats dans une stratégie de pression visant à obtenir des déclarations et des conclusions de peu de contenu, non critiques et inoffensives.

En octobre, l'ISP a participé à la 7ème session du groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur les sociétés transnationales et autres entreprises en ce qui concerne les droits humains, qui a discuté du troisième projet révisé d'un instrument juridiquement contraignant. En septembre, l'ISP a participé aux discussions du groupe de travail du TUAC sur les entreprises multinationales concernant la mise en œuvre des lignes directrices de l'OCDE sur les entreprises multinationales.

L'ISP et ses affiliés ont soumis un avis écrit à la Cour interaméricaine

des droits humains (CIDH) concernant l'avis consultatif visant à interpréter et à déterminer la «portée des obligations des États dans le cadre du système interaméricain concernant les garanties de la liberté syndicale, sa relation avec d'autres droits et son application dans une perspective de genre».

Toujours en octobre, la CSI a tenu sa réunion juridique mondiale, qui a examiné le troisième projet d'instrument juridiquement contraignant, avant la 7e session de l'OEIGWG, et a discuté des progrès concernant la législation sur la diligence raisonnable en matière de droits humains au niveau de l'UE et entre les États membres de l'UE.

En coordination avec IndustriALL et l'UITA, l'ISP a demandé l'intervention urgente de l'OIT et déposé une plainte auprès du CFA concernant l'arrestation de Ramzi Derder, membre du bureau national de la Fédération nationale des travailleurs.es informel.le.s. En novembre, l'ISP a été invitée à participer au panel sur «la diligence raisonnable et les plans d'action nationaux», lors du 8ème séminaire international sur les entreprises et les droits humains, organisé par le Centre des droits humains et des affaires de la Faculté de droit de l'Université fédérale de Juiz de Fora.

SERVICES PUBLICS

DE DISTRIBUTION

La pandémie a mis en évidence l'importance des services publics, mais elle a également conduit à un regain d'intérêt pour les politiques d'austérité. Bien que le FMI encourage les pays riches à investir davantage dans les infrastructures publiques, les pays emprunteurs sont contraints de vendre des actifs publics pour obtenir des prêts du FMI. La proposition du président Biden en matière d'infrastructure élargit la définition de l'infrastructure pour y inclure les infrastructures sociales telles que les logements abordables et les services de santé, et s'oriente vers une économie verte. Toutefois, l'élargissement de la définition de l'infrastructure publique ne doit pas conduire à une privatisation accrue des services essentiels.

Dans le secteur de l'énergie, la conversion aux énergies renouvelables à faible teneur en carbone est toujours entravée par le pouvoir des entreprises à but lucratif. Les investissements privés dans les énergies renouvelables sont trop faibles pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. L'ISP soutient les syndicats pour la démocratie énergétique et travaille avec les ONG affiliées pour construire une base politique pour des systèmes énergétiques publics à faible émission de carbone. L'ISP participe également à la sensibilisation et à la mobilisation en matière de politique énergétique et recueille

les récits des pays sur l'expansion des énergies renouvelables par les services publics.

Dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, les fonds publics restent insuffisants pour garantir l'accès universel dans le cadre des ODD. Le financement innovant où les fonds publics sont utilisés pour attirer les investissements privés reste un voeu pieux. L'ISP soutient les campagnes anti-privatisation en Afrique et le syndicat de l'eau et de l'énergie du Brésil contre la campagne de privatisation massive de Bolsonaro. L'ISP fait également partie de l'Alliance mondiale des opérateurs de l'eau et dispose de deux sièges au sein du comité directeur.

L'infrastructure électrique de Porto Rico a été dévastée par l'ouragan Maria en 2017, et le gouvernement américain a imposé la privatisation, ce qui a encore affaibli le service public. L'ISP soutient les efforts de campagne d'UTIER, le syndicat représentant les travailleurs.es de l'énergie. Les syndicats indonésiens de l'énergie se sont unis sous les auspices du projet SASK de l'ISP pour reconstituer leurs forces et contrer une nouvelle série de privatisations. La privatisation de l'énergie au Nigeria, soutenue par la Banque mondiale, s'est révélée être un échec majeur. Les syndicats se mobilisent pour mettre fin aux hausses de prix injustifiées et pour inverser la privatisation.

Les syndicats et leurs alliés en Afrique ont organisé une semaine d'activités en octobre contre la privatisation de l'eau. L'ISP a participé au panel d'ouverture du 4ème Congrès mondial des partenariats des opérateurs de l'eau, et les affiliés ont participé à des sessions spécifiques. L'ONU organisera son deuxième sommet mondial sur l'eau en mars 2023 afin d'évaluer les progrès accomplis à mi-chemin de l'échéance de 2030 fixée pour l'objectif de développement durable n° 6. L'ISP se prépare au sommet de l'ONU sur l'eau, soutient les affiliés africains dans la mise en place d'un réseau et de campagnes continentales sur l'eau, et soutient les syndicats de l'énergie dans leurs campagnes en faveur de l'énergie renouvelable publique.

L'ISP est consciente des défis et des opportunités dans le secteur des services publics, en particulier à la lumière de l'impact de la pandémie sur les services publics et du besoin urgent d'une transition verte. L'ISP travaille activement avec les ONG affiliées, les syndicats des secteurs de l'énergie et de l'eau et ses alliés pour créer des bases politiques en faveur de systèmes publics d'énergie à faible émission de carbone et pour contrer les campagnes de privatisation.

ENTREPRISES MULTINATIONALES

L'ISP a actuellement trois accords-cadres mondiaux (ACM) avec des entreprises multinationales. Ces accords-cadres mondiaux sont un instrument permettant à l'ISP et à ses affiliés du monde entier ayant des membres dans des entreprises multinationales d'augmenter le nombre de leurs membres, de défendre les droits de ces derniers et d'améliorer les conditions de travail.

- Groupe EDF** - Le plan de restructuration actuel, connu sous le nom d'»Hercule», a été reporté sine die. Tous les syndicats français représentatifs se sont opposés sans relâche à ce projet de dégroupage et de privatisation de la production et de la distribution d'énergie en France, notamment en organisant des réunions d'information dans les communautés, en s'adressant aux élus locaux et en menant une campagne intensive dans les médias sociaux en faveur du [maintien du service public de l'énergie](#), et ont [déclaré une victoire en août, lorsque le projet Hercule a été abandonné](#). En mars, EDF a répondu à la lettre de Rosa Pavanelli demandant des éclaircissements sur les activités commerciales au Myanmar dans le contexte du coup d'État militaire. La lettre a confirmé que les activités actuelles du FEPH au Myanmar étaient suspendues. L'ISP a participé aux réunions plénières du comité de suivi de l'accord-cadre du FED en juillet, au cours desquelles il a été confirmé que nous signerions un accord pour prolonger l'accord-cadre de deux ans.
- ENGIE** - Les affiliés de l'ISP ont continué à lutter activement contre le plan de restructuration d'Engie, qui pourrait impliquer la vente d'unités employant au total 60.000 travailleurs.es dans le monde. La 6ème réunion de négociation

pour le renouvellement de l'accord général s'est tenue en juin. Nous sommes sur le point de finaliser cet accord. Une réunion de dialogue social de haut niveau avec le nouveau PDG d'Engie s'est tenue en juillet.

- ENEL** - Une réunion a été organisée avec les affiliés italiens pour définir des propositions en vue d'un renouvellement du GFA. Ces propositions ont ensuite été envoyées à la direction et nous attendons une réponse. Les affiliés brésiliens ont informé [l'ISP qu'ENEL avait coupé l'approvisionnement en énergie d'environ 2.500 familles qui vivaient dans une occupation/squat à São Paulo, au Brésil](#). L'ISP a rédigé une [lettre de solidarité](#) conjointement avec les affiliés italiens et IndustriALL. L'ISP n'a pas reçu de réponse.
- Fresenius** - L'ISP a continué à travailler au renforcement de l'Alliance Fédérations Syndicales Internationales de Fresenius. L'ISP a participé à des réunions avec la direction mondiale, a soutenu les interventions des actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle de Fresenius et a co-organisé la réunion de l'Alliance mondiale en octobre. La direction a continué à refuser d'entamer des négociations en vue d'un accord mondial.

ADMINISTRATIONS LOCALES ET RÉGIONALES/ MUNICIPALITÉS

L'ISP a organisé la « Série ALRNext2021 », un cycle de consultations thématiques en ligne avec nos membres et alliés des gouvernements locaux et régionaux (ALR). Ces consultations ont offert un espace politique inclusif à tous les affiliés ALR à travers les régions pour discuter des questions politiques brûlantes dans le secteur, en tirant parti des nouveaux outils digitalisation disponibles, puisque la convocation de la Conférence mondiale ALR 2021 n'a pas été possible en raison de la pandémie de Covid. Ce processus a également permis de faire le point sur le [travail des ALR réalisé par l'ISP depuis 2016](#) et a représenté une occasion d'engager au plan mondial les membres des ALR de l'ISP sur des priorités politiques communes en amont du Congrès de l'ISP. La série LRGNext2021 s'est déroulée du 15 septembre 2021 au 3 décembre 2021. Chaque session s'est concentrée sur deux sujets ALR clés, accompagnés de [10 documents politiques de discussion](#) (mégatendances, financement, digitalisation, remunicipalisation, gouvernance démocratique, droits syndicaux, genre et intersectionnalité, services de soins territoriaux, climat et environnement), de [vidéos](#) ressources, et d'une [galerie de portraits des professions des travailleurs.es ALR](#). Le processus a débouché sur le [plan d'action](#)

2022-2027 du réseau mondial ALR de l'ISP intitulé «Construire l'avenir des services publics locaux».

En 2021, l'ISP a considérablement fait progresser le dialogue social mondial et régional avec les organisations patronales ALR. La Secrétaire générale de CGLU, Emilia Saiz, a pris la parole pour la première fois lors du Conseil d'administration de mai sur la dimension ALR des soins. La Région Afrique et pays arabes de l'ISP et CGLU Afrique ont signé et lancé dans un débat public en ligne un protocole d'accord pour le dialogue et la coopération autour des services publics locaux de qualité et du travail décent, un premier accord de dialogue social régional dans le secteur ALR au-delà de l'accord FSESP-CEMR pour la région européenne. L'ISP a également été invitée à rédiger un [document de travail sur le lien entre les services publics et l'égalité](#) pour la sixième édition de la publication semestrielle phare de CGLU «GOLD VI», en vue du Congrès mondial de CGLU de 2022. Dans ce document, l'ISP promeut la remunicipalisation/l'internalisation comme une option politique puissante pour les autorités locales afin de lutter contre les inégalités territoriales.

Lors de la Journée mondiale des villes 2021, l'ISP a diffusé un [éditorial et des affiches](#)

soulignant la valeur inestimable des travailleurs.es ALR qui fait preuve d'une grande vitalité au quotidien, en contraste avec le sous-financement systémique du secteur.

L'ISP a également fait pression pour que les travailleurs.es de l'ALR soient plus visibles et reconnu.e.s au sein de l'OIT. L'ISP et l'ITF ont participé à la délégation des travailleurs.es et au secrétariat de la [réunion technique tripartite de l'OIT sur l'avenir du travail décent et durable dans les services de transport urbain](#), au cours de laquelle l'ISP a fait pression en faveur d'une approche et d'une formulation pro-publique du transport urbain, y compris une approche globale et pangouvernementale du service, intégrale pour accéder à l'emploi et à d'autres services publics vitaux, et pour assurer le continuum rural-urbain. Les conclusions tripartites reflètent cette approche, mais la référence à la remunicipalisation a été perdue en raison de l'opposition intransigeante du groupe des employeurs. La [première étude régionale de l'OIT sur les conditions de travail des travailleurs.es des administrations infranationales](#) a été réalisée pour l'Amérique latine.

REMUNICIPALISATION

L'ISP s'est associée à l'Université de Glasgow et au Transnational Institute (TNI) pour lancer [Public Futures](#), la seule base de données mondiale sur la remunicipalisation et la déprivatisation.

L'ISP a également publié un guide de remunicipalisation à l'intention des travailleurs.es et des syndicats intitulé «[Agir pour le retour de nos services publics en mains publiques - Guide sur la remunicipalisation à l'attention des syndicats](#)». Dans le cadre de la réunion technique tripartite de l'OIT sur l'avenir du travail décent et durable [dans les services de transport urbain](#), l'ISP et l'ITF ont obtenu une référence officielle à la «remunicipalisation» dans le [rapport de base de l'OIT](#) pour la réunion, l'une des premières dans un document officiel de l'ONU (pp.9-10). Toutefois, cette référence a été perdue dans les conclusions tripartites en raison de l'opposition intransigeante des groupes d'employeurs.

L'ISP a rédigé deux contributions pour le rapport *Spotlight on Sustainable Development 2021* sous les titres «[Challenging decades of privatization and de-funding of public services](#)» et «[Now is time to reclaim public services](#)» en examinant les expériences de processus de dé-privatisation encouragés par la crise sanitaire de Covid-19.

L'ISP a lancé un «[Groupe de travail syndical pour un avenir énergétique public](#)» en collaboration avec les [Syndicats pour la démocratie énergétique \(TUED\)](#) et l'affilié français FMNE-CGT. Le groupe de travail comprend de nombreux affiliés de l'ISP et de la TUED favorables à l'énergie publique afin d'élaborer un programme politique visant à mettre en œuvre une décarbonisation de l'ensemble de l'économie sous l'égide du secteur public, à lutter contre la crise climatique et à réhabiliter l'énergie en tant que service public.

ADMINISTRATION NATIONALE ET FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX

En avril 2021, le Comité d'experts de l'administration publique (CEPA) a tenu sa 20e session sur le thème «Construire des institutions inclusives, efficaces et résilientes pour une relance durable post-COVID-19 et la mise en œuvre des ODD». La session s'est distanciée du modèle commercial de la gouvernance et a reconnu que l'efficacité et les coûts ne sont pas les seules mesures de la performance.

L'ISP a participé au Forum mondial de l'OCDE sur la lutte contre la corruption et l'intégrité en mars 2021, où les participant.e.s ont discuté des nouveaux indicateurs d'intégrité publique, des flux financiers illicites, de l'implication de l'État dans le secteur des affaires et d'autres questions. En octobre 2021, l'ISP a participé à la conférence de l'OCDE «Government Beyond Recovery : Towards a Future-Fit Public Sector» (en ligne), qui a abordé un certain nombre de questions relatives à l'avenir du secteur public, y compris la réglementation et l'innovation.

L'ISP a également participé aux 55ème et 56ème réunions du Comité permanent de la FSESP sur l'administration nationale et européenne (AEN). L'ISP a envoyé une lettre au Secrétaire général de l'ONU concernant le rapport «Future of the United Nations System Workforce» préparé sous la direction du Directeur général de l'OIT. La Secrétaire générale de l'ISP a été interviewée par le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU sur le rôle des fonctionnaires au cours de l'année de pandémie écoulée. Dans son numéro de juin, le magazine de l'ONU UN Today a également publié un article du Responsable du secteur de l'administration nationale à l'ISP sur la réforme de l'ONU.

La 21e session du Comité d'experts de l'administration publique des Nations unies (CEPA) devrait se tenir en avril 2022.

LUTTER CONTRE LA CORRUPTION ET PROTÉGER LES LANCEURS. EUSES D'ALERTE

Au cours de l'année 2021, les organes consultatifs sectoriels de l'Organisation internationale du travail se sont réunis pour discuter d'une proposition de réunion tripartite d'experts, y compris une «réunion technique sur la protection des lanceurs.euses d'alerte dans le secteur de la fonction publique» au début de l'année 2022. En soutien aux lanceurs.euses d'alerte, l'ISP s'est jointe à une campagne appelant à l'annulation du processus judiciaire inique contre MM. Navy Malela et Gradi Koko, qui ont été condamnés à mort *par contumace* en République démocratique du Congo pour avoir dénoncé la corruption dont ils ont été témoins alors qu'ils travaillaient à l'Afriland Bank. L'ISP a également organisé un séminaire de deux jours sur la protection des lanceurs.euses d'alerte dans la sous-région des Caraïbes, avec le soutien du Réseau international des lanceurs.euses d'alerte et l'appui financier de FÓRSA, Irlande.

En juin 2021, les Nations Unies ont tenu leur toute première session spéciale de l'Assemblée générale contre la corruption, au cours de laquelle les États membres de la Convention des Nations Unies contre la corruption ont adopté une déclaration politique s'engageant à prendre des mesures pour lutter contre la corruption, telles que la prévention, la criminalisation, le recouvrement d'avoirs et la coopération. En outre, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) s'apprête à organiser le 2022 Global Anti-Corruption & Integrity Forum (Forum mondial contre la corruption et pour l'intégrité) en avril 2022.

Dans l'ensemble, au cours de l'année 2021, l'accent a été mis sur la protection des lanceurs.euses d'alerte et la lutte contre la corruption par le biais de divers événements et campagnes. Ces efforts visaient à annuler les processus juridiques défectueux, à féliciter les lanceurs.euses d'alerte pour leurs actions et à prendre des mesures pour les protéger, ainsi que leur famille, contre toute nouvelle mesure de rétorsion.

SANTÉ & SERVICES SOCIAUX

Dans le secteur de la santé, la pandémie de COVID-19 est restée au centre des préoccupations. Le financement des services de santé publique et l'équité en matière de vaccins ont été des questions controversées. L'ISP a contribué à l'examen du plan d'action quinquennal de l'OMS pour l'emploi dans la santé et la croissance économique inclusive (2017-2021) : Plan d'action quinquennal pour l'emploi dans le secteur de la santé et la croissance économique inclusive (2017-2021). L'adoption inadéquate de la vision du plan et des recommandations de la Commission de haut niveau des Nations unies sur l'emploi dans le secteur de la santé et la croissance économique a été une source de préoccupation. L'ISP a demandé à la 74e Assemblée mondiale de la santé (74 AMS) en mai de prolonger la durée du plan et d'obtenir un engagement politique de la part des gouvernements. L'ISP a participé à la 148e session du Conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et a demandé une dérogation aux droits de propriété intellectuelle pour permettre l'extension

de la production des vaccins, des thérapies et des autres technologies du COVID-19. L'ISP a également demandé le renforcement et le financement adéquat de la santé et des soins publics afin de garantir la sécurité des patient.e.s et l'universalité des soins de santé, ainsi que des mesures visant à préserver la vie et le bien-être du personnel soignant dans les situations d'urgence publique.

En 2021, année du travailleur de la santé et des soins (YHCW), l'ISP a collaboré à une étude sur la situation de l'emploi et des conditions de travail dans le secteur. L'ISP a contribué au groupe d'élaboration des orientations provisoires COVID-19 de l'OMS sur la santé et la sécurité au travail du personnel soignant, qui a publié une mise à jour des orientations provisoires de l'OMS publiées en mars 2020. Ces orientations comprennent des clauses sur la gestion de la charge de travail, la violence et le harcèlement, ainsi que des éléments plus détaillés sur les responsabilités de l'employeur et des autorités nationales. L'ISP s'est engagée dans le processus de résolution

d'un traité sur la préparation aux pandémies, présenté à la 74e Assemblée mondiale de la santé. L'ISP a demandé l'inclusion d'un financement adéquat du système de santé publique, l'amélioration de l'emploi dans le secteur de la santé et la mise en avant de la santé avant la richesse en cas de pandémie (y compris la suspension des droits de propriété intellectuelle sur les vaccins, les médicaments et les technologies).

Dans le cadre de la présidence italienne du G20, un sommet mondial sur la santé s'est tenu le 21 mai 2021. La Secrétaire générale de l'ISP a représenté le mouvement syndical mondial lors de la réunion du groupe de travail sur la santé en préparation du Sommet. L'ISP a demandé le financement de systèmes de santé publique universels, le comblement de la pénurie mondiale de personnel de santé, la renonciation aux brevets et l'intégration des soins à la personne dans des systèmes de santé et de soins dotés de ressources suffisantes. L'ISP a élaboré un document qui décrit et analyse l'étude générale de l'OIT 2021-2022 en ce qui

concerne la Convention C149 et la Recommandation R157 sur le personnel infirmier, 1977. Une consultation en ligne avec les affiliés du secteur a été organisée par le biais de webinaires régionaux en mars et avril, enrichissant les réponses des affiliés de l'ISP à l'enquête. L'ISP a participé à la planification de la Journée mondiale d'action pour les travailleurs.es du secteur des soins. Le groupe de travail du secteur de la santé et des services sociaux (HSSTF) s'est réuni en juillet pour donner un aperçu des problèmes rencontrés par les affiliés du secteur et élaborer une stratégie d'intervention.

L'ISP a participé activement à la 74e Assemblée mondiale de la santé et a plaidé en faveur de la dérogation à l'Accord sur les ADPIC comme moyen essentiel de garantir l'équité en matière de vaccins, une protection adéquate des travailleurs.es de la santé et des travailleurs.es, et a mis en garde contre l'influence croissante des fondations philanthropiques dans la conduite de la politique et du programme d'investissement dans le domaine de la santé. L'ISP a contribué au discours politique sur le financement de la santé et l'approche « One Health » lors du webinaire du Civil 20 (C20).

L'ISP a également contribué au processus d'étalonnage des performances de l'OCDE en matière de santé mentale, en demandant que les risques psychosociaux sur le lieu de travail et la précarité de l'emploi soient davantage pris en compte dans l'approche multisectorielle intégrée de l'étalonnage. L'ISP a répondu à l'enquête générale de l'OIT sur la Convention C149 et la Recommandation R157 sur le personnel infirmier en formulant des recommandations préparées avec les affiliés. L'ISP a contribué à la cartographie du secteur de la santé et des services sociaux avec l'Institut transnational et plusieurs autres OSC pour cartographier l'incursion des organismes multipartites dans la gouvernance mondiale.

L'ISP a participé à la planification de la Journée mondiale d'action sur les soins, afin d'affirmer sa position hégémonique dans le secteur. Le travail de l'ISP au sein de l'Alliance populaire pour les vaccins s'est approfondi au cours de cette période. Le Groupe de recherche et d'action contre la privatisation de la santé, tel que signalé à l'EB-156, a été transformé en Consortium contre la commercialisation de la santé (CACH). En collaboration avec les OSC du CACH, l'ISP s'est adressée à l'OMS au sujet

du rapport sur la stratégie d'engagement du secteur privé d'un groupe consultatif de l'OMS.

Le Plan d'action de l'OMS pour le travail dans le domaine de la santé (WfH) n'a guère progressé. L'ISP demande à la session extraordinaire de l'Assemblée mondiale de la santé de prolonger la durée du plan. Le travail de l'ISP au sein du groupe d'élaboration des directives COVID-19 de l'OMS sur la prévention et le contrôle des infections a abouti à une révision des recommandations des directives sur l'utilisation des masques et des respirateurs pour les travailleurs.es de la santé. L'ISP a contribué à l'élaboration d'un guide mondial pour les programmes de santé et de sécurité au travail, qui met en œuvre le guide provisoire «WHO COVID-19 Occupational Health and Safety for Health Workers.» (Santé et sécurité au travail pour les travailleurs.es de la santé). L'ISP a contribué au discours politique sur le financement de la santé et l'approche « One Health » lors du webinaire du Civil 20 (C20). L'ISP a répondu à l'enquête générale de l'OIT sur la Convention C149 et la Recommandation R157 sur le personnel infirmier en formulant des recommandations préparées avec les affiliés.

ÉDUCATION, CULTURE ET MÉDIAS

En 2021, le réseau des travailleurs.es du soutien à l'éducation et de la culture s'est concentré sur les défis auxquels sont confrontés les travailleurs.es des secteurs de l'éducation et de la culture en raison de la pandémie. Le réseau a présenté un manifeste des travailleurs.euses pour le secteur du soutien à l'éducation à la directrice des secteurs de l'OIT, Mme Alette van Leur, et un manifeste pour les travailleurs.es culturel.le.s au sous-directeur général de l'UNESCO pour la culture, Ernesto Ottone. Le travail du réseau a été résumé lors de deux de ses trois réunions de l'année.

Lors de la première réunion en avril, le réseau a discuté de l'accès universel aux vaccins et du soutien à la dérogation à l'accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC). Le point fort de la réunion a été la présentation et l'adoption du Manifeste des travailleurs.es culturel.le.s, qui a été remis au secrétaire général adjoint de l'UNESCO pour la culture, Ernesto Ottone. La réunion a également abordé les projets de digitalisation, la lutte contre la privatisation et la reconstruction de l'organisation sociale des soins à la personne.

Lors de la deuxième réunion, en septembre, Marcelo di Stefano a présenté un exposé sur la nécessité de préparer la Conférence

mondiale de l'UNESCO sur l'enseignement supérieur. Les intervenants invités, Ana Lucia Gazzola et Telemaco Talavera, ont appelé à l'unité pour mettre en lumière les problèmes critiques auxquels sont confrontés les travailleurs.es de soutien à l'éducation dans l'enseignement supérieur. Rebeca Logan, de l'Internationale de l'Education, a expliqué la participation prévue de l'IE au sommet sur le climat COP26, et Lauren Samet, Directrice du département des paraprofessionnels et du personnel scolaire de l'AFT, a présenté le kit d'outils du syndicat sur la dignité et le respect. Rob Weil, AFT, a souligné l'impact potentiel de l'intelligence artificielle sur les travailleurs.es de l'éducation et a appelé à une plus grande implication des syndicats dans les décisions liées à l'IA.

La dernière réunion du réseau ESCW a eu lieu en décembre. L'ordre du jour comprenait la préparation de la conférence mondiale de l'UNESCO sur l'enseignement supérieur, le travail avec l'Internationale de l'Éducation, la discussion sur les questions de justice climatique et un rapport sur les efforts continus pour obtenir l'accès universel aux vaccins.

COMMUNICATIONS & CAMPAGNES

Au sein du département des communications, nous avons coordonné nos efforts avec divers partenaires et alliés afin de promouvoir une reprise qui profite aux travailleurs.euses. Nous avons collaboré avec Action Aid pour publier une étude exposant la recommandation du FMI de réduire le financement de l'emploi public dans les pays souffrant d'une pénurie de travailleurs.euses de la santé. Avec le Tax Justice Network, nous avons créé un musée en ligne des infirmières disparues pour mettre en lumière les coûts sanitaires de l'évasion fiscale des entreprises. Nous avons rejoint la campagne MakeAmazonPay avec Progressive International et travaillé avec Amnesty International pour cartographier les travailleurs.euses de la santé qui sont mort.e.s ou qui luttent contre le COVID-19 en première ligne.

En outre, nous avons travaillé sur un documentaire interactif en ligne intitulé «Behind The Mask» avec le soutien de Union2Union, Suède. Le documentaire présente les expériences des travailleurs.euses de première ligne pendant la pandémie de Covid-19 à travers le monde et vise à établir un lien entre les luttes personnelles et les changements de politiques publiques nécessaires pour construire des services publics plus résilients. Nous avons terminé le tournage au Zimbabwe et sommes en train de développer les histoires des travailleurs.euses au Brésil, au Pakistan et en Tunisie. Nous avons également réorganisé notre plateforme de campagne, People Over Profit, et mis à jour la lettre d'information Privatization Watch.

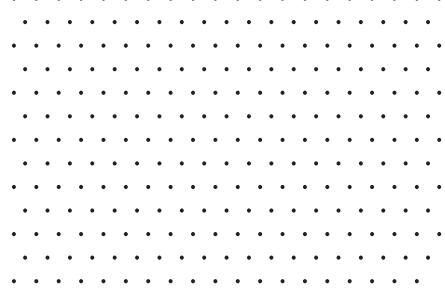
Nous avons publié une série de vidéos mettant en scène des travailleurs.euses de première ligne qui discutent de questions

telles que la dérogation de l'OMC sur les brevets de vaccins, la revalorisation du travail de soins, le droit à l'eau et la solidarité avec les affiliés après l'explosion au port de Beyrouth. En outre, nous avons contribué à l'identité visuelle de la série en ligne du réseau ALR de l'ISP, LRGNext.2021 Nous avons également contribué à la Journée mondiale d'action pour les soins en participant au lancement d'une publication, d'une série de vidéos et d'un podcast.

Nous avons contribué à la participation des Fédérations Syndicales Internationales à la Commission des Nations Unies sur le Statut de la Femme, notamment en créant et en gérant un blog commun. Nous prévoyons de continuer à contribuer à la participation des Fédérations Syndicales Internationales à l'UNCSD66.

Nous avons également commencé à remanier les rapports de communication sur les projets de développement syndical de l'ISP, en créant une nouvelle section consacrée aux projets de développement syndical sur le site Internet. Nous avons également initié un partenariat avec le magazine ROAR pour la production d'une série d'articles qui situeront les projets sélectionnés dans le contexte mondial de la lutte syndicale.

Dans l'ensemble, nous avons travaillé à la coordination avec les partenaires et les alliés, à la création de contenus tels que des documentaires et des vidéos en ligne, et à la contribution à divers projets et événements visant à promouvoir les services publics et les droits des travailleurs.euses.



PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ET L'ÉQUITÉ

En mars 2021, la Commission de la Condition de la Femme des Nations unies (UNCSW65) a tenu sa réunion annuelle sur le thème «La participation pleine et effective des femmes à la vie publique et à la prise de décision, ainsi que l'élimination de la violence, pour parvenir à l'égalité des genres et à l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles». En raison de la nature virtuelle de l'événement, la participation de la société civile était limitée et seules les délégations gouvernementales des pays de l'ONU basées à New York étaient autorisées à assister aux réunions officielles. Malgré cela, l'ISP était représentée par une délégation de 60 membres de ses syndicats affiliés dans les quatre régions, qui ont participé activement et ont fait un compte-rendu sur le blog de la CCF.

L'ISP a proposé qu'il était temps d'instaurer une «nouvelle normalité» fondée sur l'égalité des genres afin d'accélérer les progrès dans la réalisation des promesses inscrites dans la Déclaration et la Plateforme d'action de Pékin, ainsi que dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Les Fédérations Syndicales Internationales ont appelé les États membres de l'ONU à donner d'urgence la priorité et à investir dans un nouveau contrat social égalitaire entre les genres, dans le droit humain aux soins et dans la construction d'une économie solidaire, dans un monde du travail exempt de violence et de harcèlement, et dans l'égalité et l'équité en matière de prise de décision et de leadership. L'ISP a organisé un événement parallèle sur le thème «Reconstruire l'organisation sociale des soins», au cours duquel les organisateurs.trices ont appelé le monde entier à adhérer à un manifeste visant à créer un mouvement mondial pour reconstruire l'organisation sociale des soins, en unissant les forces pour concrétiser les 5R.

Les conclusions concertées de la CSW65 contiennent des références importantes à la crise des soins, à commencer par la reconnaissance du fait que des services de soins abordables et de qualité, ainsi que la réduction, la reconnaissance et la redistribution des soins non rémunérés et du travail domestique, sont des facteurs

favorables à l'égalité des genres. Il y avait des paragraphes opérationnels sur les mesures appropriées pour reconnaître, réduire et redistribuer la part proportionnelle des femmes et des filles dans les soins non rémunérés et le travail domestique, le partage équitable des responsabilités en ce qui concerne les soins et le travail domestique, la mise en œuvre et la promotion de services sociaux abordables et de qualité, y compris les services de garde d'enfants et les structures d'accueil pour les enfants et les autres personnes dépendantes, et les mesures visant à mesurer la valeur de ce travail pour déterminer sa contribution à l'économie nationale.

L'ISP a travaillé avec un groupe de féministes progressistes, d'organisations de défense des droits humains et de la justice fiscale qui ont lancé conjointement le Manifeste : Reconstruire l'organisation sociale des soins à la personne. Le groupe principal, qui comprend DAWN, CESR, ActionAid, WomanKind, GATJ, GI-ESCR, FEMNET et l'ISP, a développé d'autres lignes

politiques et d'action autour de chacun des 5R. L'ISP a décidé de faire partie de l'Alliance mondiale pour les soins, qui discute actuellement en interne avec ses membres (gouvernements, organisations philanthropiques et OSC) de la manière d'organiser un espace de participation et un plan d'action. L'étude mondiale sur les soins, commandée par le WOC, a offert un contexte théorique et une approche analytique pour comprendre le concept de l'organisation sociale des soins et a développé une analyse sur la façon dont l'organisation sociale des soins a fonctionné pendant la pandémie dans des pays sélectionnés dans les quatre régions de l'ISP.

L'ISP a condamné le retrait de la Turquie de la Convention d'Istanbul et a organisé une action sur Twitter à l'intention du Président Erdogan et des ambassades turques dans le monde entier, les exhortant à reconstruire cette décision. La campagne de l'ISP sur la violence et le harcèlement dans le monde du travail a été renforcée par quatre projets (sous-)régionaux

ayant deux objectifs principaux: la ratification/mise en œuvre de la Convention C190 et la lutte pour mettre fin à la violence liée au genre dans le monde du travail dans les services publics.

Alors que la Convention C190 de l'OIT sur la violence et le harcèlement dans le monde du travail est entrée en vigueur le 25 juin 2021, l'ISP a lancé conjointement avec les Fédérations Syndicales Internationales une boîte à outils composée d'un guide du facilitateur.trice et d'un cahier d'activités pour soutenir la Convention C190 et sa Recommandation R206. Ce matériel est destiné à fournir aux syndicats du monde entier des outils pour lutter contre la violence et le harcèlement dans le monde du travail.

Les efforts ciblés de l'ISP pour changer le cours et le discours sur les soins sont aujourd'hui plus que jamais pertinents. Une approche intégrée des soins est donc essentielle à tout programme de justice sociale et de transformation.

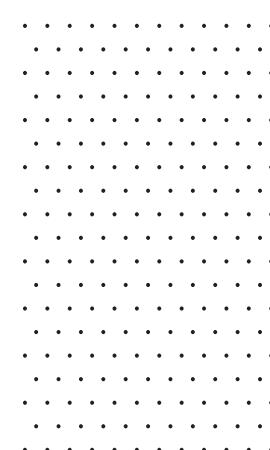
— TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES LGBT+

L'ISP a dirigé le Conseil des Fédérations Syndicales Internationales dans la création d'une campagne cohérente pour les droits des personnes LGBT+ au niveau mondial. Le groupe de travail LGBT+ des Fédérations Syndicales Internationales, composé d'un.e représentant.e de chaque Fédération, a mené des activités au niveau mondial pour améliorer les droits des personnes LGBT+. Pour la première fois, le contingent des Fédérations Syndicales Internationales à la Commission de la Condition de la Femme des Nations Unies disposait d'un groupe LGBT+ composé de militant.e.s de nombreuses Fédérations Syndicales Internationales.

Le Responsable LGBT+ de l'ISP en charge du projet a démissionné et une nouvelle personne a été embauchée. La brochure des Fédérations Syndicales Internationales pour les travailleurs.es LGBTI a été publiée en anglais, en espagnol et en français, partageant le travail des affiliés de Global Union dans la promotion des droits des personnes LGBT+. Une nouvelle phase du projet « Fédérations Syndicales Internationales pour les droits des travailleurs.es LGBTI » a été approuvée par la FNV pour la période du 15 septembre 2021 au 14 septembre 2023.

Le groupe de travail LGBT+ de l'ISP a connu un énorme succès, avec plus de 70 personnes de 50 affiliés participant aux trois réunions régionales qui se sont déroulées virtuellement en mai et en juin.

Toutefois, il faudra travailler davantage sur les normes de négociation pour atteindre cet objectif. Avec le changement de responsable LGBT+, cela pourrait prendre plus de temps que prévu. La prochaine étape consistera à finaliser le processus de recrutement du nouveau responsable LGBT+.



JEUNES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES

Le marché du travail pour les jeunes était déjà difficile avant la pandémie de COVID-19. La pandémie a exacerbé la situation et de nombreux jeunes travailleurs.es ont perdu leur emploi. Selon un rapport de l'OIT, un jeune sur six âgé de 18 à 29 ans a cessé de travailler depuis le début de la pandémie de COVID.

La crise sanitaire a provoqué une pénurie d'emplois et entraîné la rupture de nombreux contrats précaires, frappant en premier lieu les jeunes travailleurs.es. La reprise économique s'annonce fragile, la crise énergétique déstabilisant encore plus l'emploi.

La pression au travail s'est accrue pour celles et ceux qui ont conservé leur emploi, avec la crainte d'être les prochains à partir. Les travailleurs.es, en particulier les jeunes, ont donc d'affronter une plus grande charge avec moins de moyens, parfois au détriment de leur santé mentale, de leur sécurité ou de leurs droits.

Les fermetures d'entreprises et la distanciation sociale ont perturbé les modes traditionnels d'organisation du travail, mais ont ouvert de nouvelles solutions de mise en réseau, de socialisation et de communication en ligne. Le mouvement syndical a

dû s'adapter à ces nouvelles formes de travail et adopter de nouvelles solutions pour rester organisé, maintenir la solidarité et défendre le travail décent dans le nouveau contexte qui pourrait être la nouvelle normalité pour les années à venir.

L'ISP s'est concentrée sur le renforcement des capacités de ses responsables de jeunes travailleurs.es et sur la promotion de la multiplication des discussions entre les comités de jeunes existants sur des questions mondiales telles que la digitalisation, l'égalité des genres, le changement climatique, la justice fiscale, les nouvelles formes de travail, etc. L'ISP a également exploré de nouveaux moyens et stratégies pour organiser les travailleurs.es en ligne et découvrir comment les jeunes travailleurs.es pourraient apporter une contribution significative à cet effort.

Les employeurs ont exigé plus de précarité et de flexibilité en raison du manque de visibilité sur l'avenir du monde post-pandémique et des prévisions instables et pessimistes sur l'activité économique. Cette situation a aggravé les difficultés rencontrées par les jeunes travailleurs.es pour obtenir des emplois décents et

les a contraints à accepter toutes les offres d'emploi disponibles, même s'il s'agissait d'emplois atypiques, ce qui les a rendus extrêmement vulnérables malgré le fait qu'ils.elles travaillaient.

Grâce à trois projets régionaux, l'ISP a continué à mobiliser les jeunes travailleurs.es sur leurs questions spécifiques, telles que la digitalisation, l'organisation, les nouvelles formes de travail, et les principales questions de l'ISP considérées comme hautement prioritaires pour les jeunes, telles que le changement climatique et la justice fiscale. Le processus de planification a débuté pour l'Afrique et les pays arabes afin de redéfinir les priorités régionales pour les jeunes travailleurs.es et d'adopter un nouveau plan d'action jusqu'au Congrès.

L'ISP a continué à promouvoir la création de structures pour les jeunes travailleurs.es et le développement de jeunes responsables en Asie-Pacifique et en Inter-Amériques afin de construire un mouvement syndical plus fort et plus inclusif. Avec le soutien de FÓRSA, Irlande, l'ISP s'est efforcée de sensibiliser et de mobiliser les jeunes travailleurs.es sur des questions essentielles en Afrique.

SOUTENIR

Le Renforcement des Syndicats

Le développement syndical et les projets de l'ISP ont été très actifs en 2021. En raison des limites imposées par la COVID-19, de nombreuses activités soutenues par des projets ont été reportées aux derniers mois de l'année. Le personnel de l'ISP dans les régions, en collaboration avec les affiliés, a été en mesure de mettre en œuvre des plans révisés, de trouver des solutions innovantes et de s'adapter exceptionnellement bien aux nouvelles demandes en ligne et aux priorités politiques. Les discussions avec les organisations de soutien à la solidarité (OSS) se sont poursuivies activement, afin de négocier l'utilisation des soldes en 2021, de redéfinir les objectifs des projets et de préparer de nouvelles phases de programme si nécessaire. Dans l'ensemble, malgré les difficultés rencontrées en 2020, une grande majorité de projets ont pu obtenir des résultats positifs pour soutenir les affiliés de l'ISP et leurs luttes dans les régions.

En janvier 2021, l'UD a accueilli un nouveau chargé de projet, Luis Miguel Monje, pour compléter l'équipe. Il a commencé à travailler à temps plein en avril 2021, ce qui a permis de soutenir plus étroitement le personnel dans les régions, de mieux se concentrer sur le renforcement des capacités

internes, en particulier dans le domaine de la digitalisation, et d'équilibrer le portefeuille de projets global de manière plus durable au sein de l'équipe et vis-à-vis des OSP.

En 2021, l'ISP a entamé une nouvelle phase de programme de deux ans avec FNV Mondial (Pays-Bas), poursuivant les projets pilotes de 2020, en particulier dans les domaines du genre et de la santé. Le travail d'UniontoUnion (Suède) et de SASK (Finlande) s'est poursuivi dans le cadre du programme en cours. DGB BW (Allemagne) a approuvé une nouvelle phase de trois ans sur le travail sur l'égalité en Amérique latine. FES (Allemagne) a approuvé un nouveau programme mondial significatif de trois ans dans les domaines de la digitalisation, de la fiscalité, du commerce et des SPQ. En 2021, l'ISP a lancé un projet de 18 mois avec l'Open Society Foundation (OSF) pour promouvoir l'investissement dans les SPQ en amplifiant la voix des travailleurs.es des services publics et leurs récits sur la ligne de front du COVID. L'ISP a également bénéficié d'un engagement actif et d'un soutien solidaire de la part de plusieurs affiliés et également des initiatives plus ponctuelles pour les travailleurs.es en première ligne. Dans l'ensemble, le portefeuille de projets en 2021 contient plus de 50 projets.

L'équipe de l'UD a soutenu étroitement le personnel dans les régions, a accordé plus d'importance au renforcement des capacités internes, en particulier dans le domaine de la digitalisation, et a équilibré le portefeuille de projets global de manière plus durable au sein de l'équipe et à l'égard des OSC.

De nouveaux projets avec la DTDA et l'UtoU ont démarré en Amérique latine, se concentrant sur des sujets liés aux droits du travail ou à la transition juste. La poursuite des projets sur le dialogue social et la violence liée au genre a été approuvée dans la région MENA, financée par FNV Mondial, et la poursuite du projet mondial sur les droits des personnes LGBTI+ a été approuvée avec un groupe de bailleurs de fonds comprenant FNV Network et plusieurs affiliés de l'ISP. Une nouvelle phase de programme de 4 ans avec SASK débutant en 2022 est en cours de planification. Enfin, l'organisation a accueilli de nouveaux projets sur la justice fiscale et les réponses à la pandémie de COVID, la promotion de services publics de qualité et la campagne pour les vaccins, soutenus par Luminate, Wellspring et OSF. Dans l'ensemble, le portefeuille de projets en 2021-2022 contenait plus de 50 projets.

Europe (FSESP)

La pandémie de COVID-19 a été une fois de plus le principal défi auquel sont confrontés les services publics et leurs travailleurs.es dans toute l'Europe. Si la pandémie a eu de graves conséquences pour tous les services publics, la FSESP s'est surtout concentrée sur les travailleurs.es de la santé et des soins à la personne, qui sont au cœur de la lutte contre la maladie, risquant leur propre vie et leur bien-être pour traiter et soutenir les malades et les personnes vulnérables. Il est aujourd'hui inquiétant de constater que, près de deux ans après le début de la pandémie, de nombreuses personnes souffrent du Covid-long, qui n'est pas encore largement reconnu comme une maladie professionnelle.

Deux activités majeures au cours de l'année - la [Journée des services publics](#) le 23 juin et la [Journée mondiale d'action pour les travailleurs.euses des soins](#) le 29 octobre - ont été utilisées pour souligner les efforts déployés par les travailleurs.es de la santé et des soins en réponse à la pandémie. La FSESP a profité de cette dernière journée pour publier de [nouvelles recherches](#) révélant l'impact massif de la pandémie sur le secteur des soins de longue durée.

Le déploiement des vaccinations a permis d'espérer que la pandémie serait maîtrisée et la FSESP a travaillé aux côtés de l'ISP pour continuer à faire pression en faveur d'une dérogation aux droits de propriété intellectuelle afin de permettre une augmentation de la production de vaccins. Ce combat se poursuit jusqu'en 2022.

VERS UN DIALOGUE SOCIAL SECTORIEL DANS LES SERVICES SOCIAUX

La pandémie ayant mis en lumière la vulnérabilité du secteur des soins à la personne et les problèmes de sous-effectifs et de mauvaises conditions de travail, le Comité exécutif de la FSESP a décidé de soumettre à la Commission européenne une demande formelle de création d'un comité de dialogue social pour les services sociaux. La FSESP travaille en étroite collaboration avec les Employeurs sociaux et la fédération européenne des organisations d'employeurs sociaux, depuis plusieurs années et les deux organisations ont continué à coopérer sur un certain nombre d'initiatives importantes au cours de l'année.

PROCÉDURE JURIDIQUE CONTRE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Le mois de septembre a vu la fin de la procédure juridique engagée par la FSESP contre la Commission européenne pour son refus de soumettre l'accord de 2015 sur les droits à l'information et à la consultation dans les administrations centrales au Conseil européen en vue de sa transposition en tant que directive. Il est très décevant que la Cour européenne de Justice ait rejeté l'appel de la FSESP contre l'arrêt négatif du tribunal en 2020. L'arrêt laisse en suspens certaines questions majeures concernant le rôle co-législatif et l'autonomie des partenaires sociaux de l'UE et a été un facteur clé dans le lancement par la Commission, fin 2020, d'une révision du dialogue social. La FSESP a été au centre

de ce processus qui a continué à être un axe majeur du travail de la FSESP en 2022.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

La Conférence COP26 qui s'est tenue en Écosse en novembre a constitué un important pôle d'activité. La FSESP a travaillé en étroite collaboration avec l'ISP, la Confédération syndicale internationale et les affiliés britanniques pour veiller à ce que la transition juste et le rôle des services publics soient abordés lors des événements et des débats.

LÉGISLATION EUROPÉENNE

La Commission européenne étant active sur un certain nombre de questions sociales et de santé et sécurité au travail (SST), la FSESP a suivi de près l'évolution de directives clés, notamment celles sur le cancer au travail (révision de la directive sur les agents cancérogènes et mutagènes [CMD]), sur la transparence des rémunérations entre les genres et sur les salaires minimums adéquats. À la fin de l'année, ces trois directives avaient progressé dans les négociations en trilogue entre la Commission, le Conseil et le Parlement.

Les négociations sur le CMD ont pris en compte les [demandes de la FSESP](#) en étendant le champ d'application aux repro-toxines et en incluant des références aux produits médicaux dangereux et aux médicaments cytotoxiques. La FSESP a également participé activement aux consultations sur la nouvelle stratégie en matière de santé et de sécurité au travail, qui a été publiée en juin et qui

comprend des propositions visant à améliorer les conditions de travail des travailleurs.euses des soins à la personne.

BREXIT

La Présidente, le Secrétaire général et la Secrétaire générale adjointe ont rencontré des syndicats britanniques en [février](#) pour discuter de l'Accord de commerce et de coopération (ACC) et de l'impact du Brexit sur les droits des travailleurs.euses et les services publics. En [avril](#), le Comité exécutif a adopté une résolution sur l'ACC et d'autres questions, soulignant que la FSESP et ses affiliés redoubleraient d'efforts pour empêcher toute forme de dumping social, environnemental ou fiscal pouvant survenir dans la nouvelle configuration entre l'UE, ses États membres et le Royaume-Uni.

La digitalisation a été un thème important avec une discussion spéciale au Comité exécutif de la FSESP en juin et, au cours de l'année, la FSESP a participé au lancement du projet Notre avenir numérique de l'ISP et d'un nouveau projet (DIGITAL HUB) qui étudie l'impact de la digitalisation sur les services publics et les travailleurs.euses des services publics.

La FSESP a envoyé des messages de solidarité à de nombreux affiliés qui ont mené des actions au cours de l'année, tant en Europe qu'à l'étranger, notamment aux syndicats qui ont agi contre le gouvernement au Brésil, aux travailleurs.euses qui ont résisté au coup d'État au Myanmar et à nos collègues de la CGIL en Italie qui ont vu leurs bureaux attaqués par l'extrême-droite.

RAPPORT FINANCIER

État consolidé des activités @ 31/12/2022

	Exercice 2020	Exercice 2021
RECETTES		
Cotisations	€ 7,670,564	€ 7,712,464
Remboursements	€ 60,706	€ 22,271
Intérêts et produits des investissements	€ 40,504	€ 39,532
Recettes exceptionnelles	€ 21,648	€ 202,001
Total des recettes principales	€ 7,793,422	€ 7,976,267
Contributions au Fonds d'aide et aux Fonds de solidarité régionaux	€ 143,961	€ 176,908
Financements bailleurs de fonds - activités de projet	€ 2,528,915	€ 4,670,731
Autres contributions aux projets		
Total Recettes	€ 10,466,298	€ 12,823,906
DÉPENSES		
Activités stratégiques		
<i>Domaines prioritaires</i>		
Lutte contre la privatisation	€ 38,342	€ 63,731
Influence sur politiques mondiales	€ 59,665	€ 62,075
Syndicalisation et croissance	€ 957	€ 25,000
Droits syndicaux	€ 32,336	€ 37,518
Egalité des genres, équité et diversité	€ 16,306	€ 30,637
Total Domaines prioritaires	€ 147,606	€ 218,961
<i>Activités sectorielles</i>		
Administration nationale	€ 8,935	€ 132
Administration locale et régionale	€ 14,883	€ 44,464
Santé et services sociaux	€ 54,841	€ 63,333
Services publics de distribution	€ 13,423	€ 15,956
Personnels auxiliaires du secteur de l'éducation et de la culture	€ 3,958	€ 1,140
Total Activités sectorielles	€ 96,040	€ 125,025
<i>Activités génériques</i>		
Migration	€ 4,493	€ 13,203
Renforcement des capacités	€ 0	€ 0
Projets de renforcement syndical (UD)	€ 36,645	€ 36,189
Recherche	€ 58,984	€ 59,210
Travailleurs intervenant en situation d'urgence et Changement climatique	€ 6,499	€ 3,060
Total Activités génériques	€ 106,622	€ 111,662
Communication	€ 132,412	€ 122,029
Activités spécifiques	€ 20,000	€ 100,000
Activités (sous)-régionales	€ 24,750	€ 125,486
Total activités stratégiques	€ 527,430	€ 803,163
<i>Organes statutaires</i>		
Congrès	€ 181	€ 0
Conseil exécutif (EB)	€ 29,841	€ 65,428

Comité mondial des femmes (WOC)	€ 7,463	€ 4,402
Comité directeur (SC)	€ 27,423	€ 20,667
Conférences régionales	€ 0	€ 0
Comités exécutifs régionaux	€ 16,151	€ 12,398
Comités régionaux des femmes	€ 4,925	€ 554
Commissions consultatives sous-régionales (SUBRAC)	€ 107,847	€ 11,575
Révision des Statuts	€ 1,902	€ 25,266
Total Réunions statutaires	€ 195,732	€ 140,289
 <i>Réunions et événements</i>		
Représentation/coordination direction	€ 14,881	€ 11,302
Contrôle/coordination Siège	€ 158	€ 1,797
Total Réunions et événement	€ 15,040	€ 13,099
Représentation (sous)-régionale	€ 24,547	€ 17,774
Accord FSESP-ISP	€ 740,000	€ 750,000
Prix Kluncker Wurf	€ 15,000	€ 15,000
Contributions	€ 7,956	€ 9,958
 <i>Frais de personnel</i>		
Frais de personnel Siège	€ 3,478,179	€ 3,482,824
Personnel (sous)-régional	€ 1,219,471	€ 995,224
Total Frais de personnel	€ 4,697,650	€ 4,478,049
 <i>Frais de bureau</i>		
Frais de bureau Siège	€ 286,915	€ 299,246
Frais de bureau (sous)-régionaux	€ 255,980	€ 172,322
Total Frais de bureau	€ 542,895	€ 471,568
Frais de personnel/de bureau alloués à projets	-€ 408,265	
 <i>Frais de personnel/bureau nets</i>		
Audit	€ 112,826	€ 81,694
Dépenses exceptionnelleswww	€ 158,676	€ 111,597
COVID-19 dépenses exceptionnelles	€ 55,486	€ 32,848
Amortissement	€ 56,312	€ 62,035
Provisions	€ 597,718	€ 749,239
Prélèvements sur les provisions	-€ 25,000	-€ 46,500
Total des dépenses principales	€ 7,314,001	€ 7,689,814
 <i>Fonds d'aide et Fonds de solidarité régionaux</i>		
Fonds destinés aux dons	€ 80,234	€ 54,357
Solde des fonds	€ 63,727	€ 122,551
Total Dépenses des Fonds	€ 143,961	€ 176,908
 <i>Projets</i>		
Activités	€ 2,528,915	€ 3,325,416
Solde des projets		€ 1,345,315
Total Dépenses des Projets	€ 2,528,915	€ 4,670,731
 Total Dépenses	€ 9,986,877	€ 12,537,453
 <i>Variation de l'actif net</i>		
	€ 479,421	€ 286,453



**INTERNATIONALE
DES SERVICES PUBLICS**

La fédération syndicale internationale des travailleurs.euses des services publics

**45 AVENUE VOLTAIRE, BP 9
01211 FERNEY-VOLTAIRE CEDEX
FRANCE**

**TEL: +33 4 50 40 64 64
COURRIEL: PSI@WORLD-PSI.ORG
WWW. PUBLICSERVICES. INTERNATIONAL**

L'Internationale des Services Publics est une fédération syndicale internationale qui regroupe plus de 700 syndicats représentant 30 millions de travailleurs.euses dans 154 pays.

Nous faisons entendre leur voix auprès des Nations Unies, de l'OIT, de l'OMS et d'autres organisations régionales et mondiales. Nous défendons les droits syndicaux et du travail et luttons pour l'accès universel à des services publics de qualité.